

Forums pour l'entourage

CANNABIS

Par Profil supprimé Posté le 25/11/2014 à 14h19

Je viens d'apprendre que mon fils de 16 ans se drogue, que dois je faire?

10 réponses

Profil supprimé - 26/11/2014 à 10h42

Bonjour,

je suis dans le même cas que vous !! Impuissante et très affligée en même temps. Ma fille n'a pas encore 18 ans...

J'ai écrit plusieurs fois sur ce site et ils m'ont bien aidé, en me donnant des conseils, notamment sur l'attitude à avoir avec nos enfants (ce n'est pas évident).

J'ai su, hier, qu'il existait des centres spécialisés pour les jeunes addicts, les ados comme les nôtres. Pour les trouver, il suffit d'aller sur "S'orienter" et choisir son département. Vous vous laissez guider et au fur et à mesure, vous trouverez l'adresse la plus proche de chez vous - Sinon, en écrivant, un administrateur vous répondra.

Pour ma part, je suis anéantie depuis que j'ai découvert la chose et j'essaie quand même de m'accrocher, alors je vous souhaite bon courage et à mon tour (comme j'ai été aidé) je vous dit : n'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin de quoi que ce soit, les forums sont là pour ça - Bon courage et à bientôt.

Profil supprimé - 26/11/2014 à 16h42

Je viens de lire votre message, là je viens d'avoir mon fils au téléphone, il est à chateaudun cette semaine pour son apprentissage, avant je pouvais parler facilement avec lui, mais maintenant c'est très difficile il bougonne tout le temps, dit que je le gonfle, en plus je suis divorcée et son père ne se préoccupe pas de lui, mon fils n'est pas proche de son père, donc je n'ai pas osé en parler à son père, je ne pense pas qu'il va essayer de l'aider mais lui rouspéter dessus, c'est tout, moi aussi je suis très mal depuis lundi soir où il s'est fait attrapé au foyer où il dort quand il est en formation, il va être renvoyé du foyer pendant 3 jours, je trouve cette sanction absurde puisque du coup mon fils va être obligé d'aller à l'hôtel donc livré à lui même.

Enfin voilà et je n'ai pas grand monde pour me confier
à bientôt

Profil supprimé - 28/11/2014 à 11h29

Bonjour Madame,

Il est souvent difficile pour les parents de savoir quelle "réponse" apporter à la découverte d'un usage de drogue chez son enfant. Peu de parents y sont préparés.

Il est probable que votre fils consomme du cannabis et c'est l'hypothèse que je vais faire ici. C'est une drogue assez répandue en apprentissage et ce faisant il est possible aussi qu'il fasse comme certains de ses "copains". Votre intervention à distance est difficile et lui-même ne voit pas forcément ce qu'il fait de mal. Alors, même s'il doit savoir que c'est bien votre rôle de vous opposer à ces "bêtises", il ne souhaite pas que vous le mettiez sous pression pour ces questions. Il vous envoie balader...

Mais vous avez bien évidemment un rôle parental à jouer et ce n'est pas parce que ce que vous lui dites ne lui plaît pas que vous devez vous abstenir de le cadrer. Cependant ce n'est pas non plus parce que vous le ferez qu'il va pour autant arrêter. C'est là que commencent les difficultés pour vous.

Il me semble tout d'abord que vous devriez mettre au courant son père. Même s'ils ne sont pas proches tous les deux c'est tout de même son père. Même si la seule réaction qu'il pourrait avoir, d'après vous, est de l'engueuler, il doit avoir l'opportunité de se positionner vis-à-vis de son fils et pour cela il faut qu'il sache. Je ne sais pas quelles sont vos relations avec votre ex mari mais je vous conseille d'essayer non seulement de lui en parler mais aussi de vous mettre tous les deux d'accord sur l'attitude à avoir. Évitez si possible le piège de vous envoyer mutuellement la responsabilité de la situation. Elle est ce qu'elle est et vous êtes co-responsables de votre enfant. Il n'y a pas le "bon" et le "mauvais" : il y a deux parents. Ne privatisez pas cette histoire parce qu'aussi cela disqualifie implicitement la figure paternelle qui reste une référence pour votre fils. En le disqualifiant vous vous privez d'un recours.

Ensuite essayez d'évaluer globalement la situation : votre fils fume du cannabis, certes, mais comment va-t-il ? comment se passe son apprentissage ? S'il va bien et que malgré tout il va chez son patron et suit grossièrement les cours vous devez être vigilante mais relâcher un peu la pression. S'il est mal dans sa peau, s'il doute de lui-même, s'il commence à sécher les cours, s'il commence à dire que ce qu'il fait ne l'intéresse pas ou plus alors oui, la situation est plus défavorable. Le cannabis peut prendre une place importante dans sa vie et accentuer sa démotivation. Il faudra le cadrer plus dans la mesure du possible. L'aide de son père peut être utile si celui-ci peut comprendre qu'engueuler n'est pas la seule chose à faire.

Au final le conseil est de ne pas banaliser la consommation de votre fils mais aussi de ne pas la dramatiser. Elle doit s'évaluer globalement et surtout le dialogue doit s'instaurer entre vous. Ne vous focalisez pas sur la consommation de drogue seulement sinon ce dialogue ne prendra pas parce qu'il va être résistant.

Comme vous l'a déjà signalé Lisa (merci à elle), il existe des Consultations jeunes consommateurs qui seraient un lieu où pourrait se rendre votre fils s'il demandait de l'aide. Mais ce n'est pas d'actualité parce que ce n'est pas le cas. En revanche, ces mêmes consultations s'adressent aussi aux parents ! Comme vous avez besoin de savoir quoi dire, quoi faire, comment réagir je ne peux que vous conseiller de vous adresser à l'une d'elles. Ces consultations sont sur rendez-vous et sont gratuites. Quelques entretiens vous seront proposés pour vous aider à comprendre et à vous positionner par rapport à votre fils. Si votre ex mari pouvait venir aussi cela serait bien entendu mieux. Pour trouver les adresses des consultations proches de chez vous utilisez notre formulaire de recherche dédié aux consultations jeunes consommateurs que vous trouverez au bas de l'article ["L'aide aux jeunes et à leur entourage"]-><http://www.drogues-info-service.fr/?L-aide-aux-jeunes>. Il suffit d'y sélectionner votre département.

Bien entendu notre ligne d'écoute Drogues info service est aussi à votre disposition pour en parler et trouver des adresses : 0 800 23 13 13 (ou 01 70 23 13 13 depuis un portable), tous les jours de 8h à 2h.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 01/12/2014 à 10h20

Merci pour vos conseils, mon fils est rentré ce week end il n'a pas voulu aller chez son père, son père est maintenant informé sur le fait que son fils prend du cannabis, mais cela ne l'a pas fait réagir, il n'a pas parlé à son fils depuis, ok mon fils ne décroche pas son téléphone, mais son père aurait pu venir le voir, puis l'emmener manger quelque part afin qu'il discute mais non, mais je suis très triste mais son père lui vit sa vie, je n'arrive pas à comprendre cela, je pense que lorsqu'il y a un problème comme cela dans une famille il faut faire tout ce que l'on peut pour aider l'enfant qui va mal. Je pense que mon fils fait un blocage vis à vis de son père, il n'a pas l'impression d'être aimé et pour moi tant que ça sera comme cela mon fils aura du mal à vivre bien
à bientôt

Profil supprimé - 01/12/2014 à 19h49

bonjour,je revis notre drame en lisant vos messages,car le divorce des parents provoque 1énorme malaise chez les jeunes mon petit fils habitait a moins de 100métre de chez son père ,mais depuis ses 3ans celui ci ne s'est jamais occupé de ses enfants.
votre fils souffre terriblement d'avoir 1 père démissionnaire et calme son mal être par la prise de stupefiant. il faut surtout qu'il continue sa formation,c'est très important, aussi il a énormément besoin de vous mais toute seule vous ne pourrez pas y arriver,faite vous aider et aussi essayer de faire des choses avec lui afin d'essayer d'avoir 1 peu de dialogue ,je sais combien c'est difficile, j'ai eu mon petit fils à la maison pendant 2 ans.

ne perdez pas courage,j'espère que vous avez quelqu'un de votre famille en qui il a confiance et qui peut vous soutenir.

annedu52

Profil supprimé - 02/12/2014 à 12h42

Bonjour, merci pour votre message, en effet j'ai quand même quelques personnes pour me soutenir, mon ami avec qui je vis maintenant depuis plus d'un an et qui est aussi proche de mon fils, plus proche que son propre père, il essaie de faire des choses avec lui, il arrive aussi à parler avec mon fils de la drogue, là depuis quelques jours mon fils est mieux, je pense que cela est dû au fait que je sache qu'il a un problème de drogue, il dit qu'il veut arrêter et se projette dans l'avenir, jusqu'à quand, je ne sais pas mais cela fait du bien de le voir comme ça
à bientôt

Profil supprimé - 02/12/2014 à 13h47

Bonjour,

Je ne connais pas la situation précise entre son père et votre fils, votre ami et votre fils, vous et votre ex mari mais il arrive quand même souvent qu'un père "démissionne" parce qu'il ne se sent plus légitime. Il a fait cet enfant avec vous, dans une perspective de vie commune sans doute. Votre séparation, le fait que vous ayez trouvé un nouveau compagnon (et lui aussi peut-être une compagne), font sans doute qu'il a l'impression de ne plus avoir sa place ou qu'il a peur que s'il intervient il ait uniquement le "mauvais" rôle ? Vous devriez en

parler avec votre ex mari. Peut-être aussi devriez-vous inciter votre fils à faire un peu moins la tête à son père et à décrocher s'il appelle. Même si c'est pour dire des banalités.

Il n'est pas facile de redistribuer les rôles dans une famille qui se recompose. Néanmoins son père partage l'autorité parentale avec vous et le lien de filiation est aussi un lien symbolique important pour votre fils. Un père "démissionnaire" peut l'encourager indirectement à être lui-même démissionnaire quant à prendre soin de lui. Si cela est possible, il y aurait matière à ce que vous fassiez une thérapie familiale (vous, votre fils, votre ex-mari et sans doute aussi votre nouveau compagnon). A tout le moins à deux, allez discuter avec un psychologue sur la place de l'un et de l'autre face à votre fils. Ce n'est pas parce qu'on n'est plus le compagnon qu'on n'est plus le parent. Cela, ça ne change pas malgré la séparation.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 02/12/2014 à 18h31

J avais une autre question est ce qu'il est vrai que l'on peut retrouver des traces de cannabis pendant un an au niveau des cheveux
merci

Profil supprimé - 04/12/2014 à 19h36

b bonjour, 1 petit mot pour vous dire que ça fait vraiment plaisir de lire 1 message plein d'espoir comme le vôtre, j'espère que votre fils ,avec votre aide et celle de votre ami, réussira à dépasser tout ses problèmes et à construire son avenir

Profil supprimé - 05/12/2014 à 09h52

Merci pour votre message, j'espère en effet que mon fils va aller mieux, cette semaine il était chez son patron en apprentissage, apparemment il est content de sa semaine, je le trouve tout de même un peu pensif, et j'appréhende quand il va retourner au foyer des jeunes pour sa formation théorique à partir du 15/12 à bientôt